



STRATÉGIE RÉGIONALE NUMÉRIQUE

LA RÉUNION NUMÉRIQUE À L'HORIZON 2030





TABLE DES MATIÈRES

ÉDITO	3
AXE 1 : LE NUMÉRIQUE POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE	4
AXE 2 : LE NUMÉRIQUE LEVIER DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	6
AXE 3 : LE NUMÉRIQUE POUR UN TERRITOIRE RESILIENT	8
AXE 4 : MAITRISER LES ENJEUX DE LA DATA ET DE L'IA	10
12 OBJECTIFS STRATÉGIQUES POUR 2030	13
ANNEXES	14

ÉDITO

S'articulant pleinement avec le Schéma Régional de Développement Économique, d'Internationalisation et d'Innovation (SRDEII) baptisé « La nouvelle économie » et le projet de mandature, la Stratégie Régionale Numérique (SRN) offre une vision partagée du territoire à l'horizon 2030.

Elle propose, sur quatre axes, un état des lieux de notre île assorti d'évolutions envisageables, qui aboutissent sur la mise en exergue des enjeux essentiels à relever pour faire de la Réunion une région modèle sur la question du numérique. Elle repose aussi sur une nécessaire maîtrise des enjeux de la gestion des données et dorénavant de l'intelligence artificielle (IA).

En outre, cette stratégie s'articule avec le contrat de filière numérique signé fin 2020 (premier contrat de filière signé sur le territoire), aboutissement de la démarche de concertation et de co-construction des acteurs publics et privés. Initialement décliné en 5 axes et 60 actions sur la période 2021-

2023, celui-ci rentrera en 2023 en phase de révision, et un nouveau contrat de filière lui succédera sur la période 2024-2027.

La Stratégie Régionale Numérique s'inscrit dans la politique régionale comme le document-cadre, le fil conducteur de la filière numérique, dont les contrats de filière numérique sont les déclinaisons opérationnelles. Bâtie sur un état des lieux et co-construite en atelier avec les principaux partenaires de la filière, elle vise à prendre en compte les tendances de fond qui façonnent le numérique de demain : une transformation à acter dans tous les pans de l'économie, une inclusion à appliquer à l'ensemble de la population, un impact amoindri sur l'environnement ainsi qu'une sécurité accrue.

Elle démontre, si ceci était encore nécessaire, l'enthousiasme et la capacité des acteurs de la filière à fédérer, proposer, construire ensemble afin de mener des projets innovants et structurants visant à faire de la Réunion une terre d'excellence.

Huguette BELLO
Présidente de la Région Réunion

AXE 1 : LE NUMÉRIQUE POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

UN NUMÉRIQUE INCLUSIF ET ACCESSIBLE À TOUS

La Réunion est l'un des territoires les mieux connectés en France (le taux de couverture en très haut débit atteint 96% en 2023). Cependant, l'illettrisme numérique, également connu sous le nom d'illectronisme, reste prévalent. Une étude portant sur la « digitalisation des particuliers et des ménages » effectuée en 2023 à l'initiative de la Région révèle que plus de 16% des Réunionnais, soit approximativement 105 000 individus, demeurent en situation d'illectronisme. Dans ce contexte, la collectivité a mis en place en 2020 le "Pass Numérique". Ce dispositif vise à permettre aux personnes les plus éloignées du numérique de se former aux nouvelles technologies et de bénéficier d'un accompagnement financé par la Région. La diversité des structures permet de bénéficier de lieux de médiation répartis sur l'ensemble du territoire.

LA FORMATION, EN CONTINU

L'évolution constante des technologies et des usages nécessite un accompagnement tout au long de la vie des citoyens.

Outre la garantie de l'assimilation des compétences fondamentales, il est nécessaire de favoriser l'apprentissage régulier des compétences numériques, à tous les niveaux. Malgré des cursus proposés (Université, Simplon, AFD, écoles d'ingénieurs...), notre territoire est confronté à une demande croissante de compétences dans les technologies numériques notamment celles liées à la data et à l'IA (Analystes de données, développeurs IA etc.). Les compétences

Il s'avère essentiel de développer cet accompagnement en faisant évoluer le dispositif existant afin d'accroître le nombre de bénéficiaires potentiels.

Cette démarche doit être accompagnée par une attention particulière aux enjeux de l'accessibilité. Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », la Région accompagnera également activement les collectivités territoriales pour garantir l'accessibilité numérique des services de communication en ligne, y compris les sites internet.

L'ambition est de faire de La Réunion un territoire solidaire et inclusif et qui permette à l'ensemble des citoyens d'accéder à leurs droits et de s'approprier les usages et les potentialités du numérique.

exigées par les professionnels ne sont cependant pas toujours associées à la détention de diplômes. Les certifications, open badges et autres signes virtuels de l'acquisition de compétences, de manière flexible et pratique, apparaissent aujourd'hui sous une forme diversifiée, dont la notoriété et la reconnaissance sont encore en phase d'évolution. Il incombe à notre territoire de définir le statut accordé à ces distinctions, afin d'uniformiser, pour les parties prenantes concernées, les niveaux de compétences acquises.

OBJECTIFS À L'HORIZON 2030

1.1 ACCOMPAGNER 10 000 USAGERS DANS L'APPROPRIATION DE L'OUTIL NUMÉRIQUE

1.2 RENDRE 100 % ACCESSIBLES LES SERVICES PUBLICS LOCAUX

1.3 DOUBLER LE NOMBRE DE RÉUNIONNAIS QUALIFIÉS DANS LE DOMAINE DU NUMÉRIQUE



AXE 2 : LE NUMÉRIQUE LEVIER DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION NUMERIQUE DU TERRITOIRE

La collectivité tout comme les professionnels de la filière auront à mener un travail massif de montée en compétences des acteurs économiques, afin de les accompagner dans leurs projets de transformation numérique. La Région intensifiera ainsi son soutien aux TPE/PME réunionnaises à l'instar du dispositif « Kap Numerik » qui a permis de donner de la visibilité aux petites entreprises grâce à leur digitalisation.

Cet accroissement des compétences

s'accompagnera d'une acculturation relative aux enjeux de la cybersécurité ainsi qu'aux impacts environnementaux du numérique, par exemple en termes de consommation d'énergie ou de déchets électroniques.

Afin d'aider les acteurs publics locaux à mieux se saisir des opportunités offertes par le numérique, la régie Réunion THD aura pour mission de proposer progressivement un bouquet de services numériques mutualisés aux collectivités territoriales du territoire.

FAÇONNER UNE IMAGE D'EXCELLENCE

Dans la perspective de se positionner en tant que pôle d'excellence, le territoire se doit d'amplifier son attractivité. Cela requiert non seulement l'acquisition de compétences de très haute valeur, aussi bien en termes de ressources humaines que de technologies, mais également la mise en place de conditions économiques propices à l'implantation des entreprises.

Il est impératif de simplifier et d'optimiser l'accès aux financements publics, en

particulier ceux issus de l'Union Européenne. Parallèlement, l'accès aux fonds d'investissements privés sera facilité. L'internationalisation des entreprises se verra encouragée, fournissant ainsi un élan supplémentaire à la dynamique économique du territoire.

La mise en place d'un salon numérique d'envergure internationale contribuera à l'image d'excellence du territoire.

RENFORCER LES COLLABORATIONS AUTOUR DE LA FILIÈRE

La Réunion fait partie des territoires les plus fibrés de France. En lien avec la filière, il s'agira de valoriser cet atout dans un enjeu de rééquilibrage du territoire (ex : incitation des entreprises de la filière à s'installer dans les hauts).

Les collaborations entre les associations de la filière (Digital Réunion, French Tech), les entreprises de la filière et les acteurs publics seront à renforcer, dans l'optique de peser

plus efficacement dans la zone et accroître la notoriété du territoire dans les instances de représentation métropolitaines et internationales.

La filière pourra notamment s'appuyer sur les compétences acquises par la diaspora réunionnaise afin de rapporter des compétences rares sur le territoire, mais également en tant que hub en différents points du globe.

OBJECTIFS À L'HORIZON 2030

2.1 ACCOMPAGNER LES PROJETS NUMÉRIQUES DE 8 000 TPE/PME

2.2 METTRE EN PLACE UN SALON RÉGIONAL DU NUMÉRIQUE DE RENOMMÉE INTERNATIONALE

2.3 FAIRE EVOLUER LES MISSIONS DE LA REGIE REUNION THD VERS UN OPERATEUR REGIONAL DE SERVICES NUMERIQUES



AXE 3 : LE NUMÉRIQUE POUR UN TERRITOIRE RÉSILIENT

LA TRANSITION VERS UN NUMERIQUE RESPONSABLE

Alors que les effets du changement climatique se font de plus en plus prégnants, accélérer la transition écologique est devenue une priorité notamment en matière de numérique. En conformité avec la loi REEN (REduire l'Empreinte du Numérique), la collectivité s'engage à élaborer d'ici 2025 une stratégie numérique écoresponsable qui vise à atténuer l'impact environnemental du numérique sur notre territoire. Cette stratégie fixera une trajectoire de sobriété numérique et de réduction des gaz à effet de serre (GES).

En parallèle, il sera nécessaire de favoriser l'économie circulaire pour le reconditionnement, la réparation et de recyclage des équipements numériques électriques et électroniques (EEE).

La stratégie numérique responsable sera élaborée en concertation avec les acteurs du territoire, notamment les entreprises, les associations et les citoyens, et contribuera ainsi à la construction d'un territoire plus durable et résilient.

CYBERSECURITE : DE NOUVEAUX DEFIS

Les organisations de toutes tailles sont devenues des cibles d'actes de cybermalveillance de plus en plus nombreux (rançongiciels, hameçonnage...). A l'heure de l'essor de l'internet des objets, du Big Data et de l'IA, La Réunion n'échappe pas à cette forte pression et la cybersécurité devient un enjeu majeur de la transformation numérique et de la transition énergétique. Dans ce contexte et

conformément à la réponse à l'appel à manifestation d'intérêt de l'ANSSI, un centre de ressource cyber (CRC) intégré à la régie Réunion THD proposera une offre de services aux acteurs publiques et privés du territoire afin de faire face à l'accroissement de la cybermenace.

LE MAINTIEN D'INFRASTRUCTURES DE CONNECTIVITE DE POINTE

Dans le cadre de son rôle d'observatoire, la collectivité devra poursuivre ses analyses prospectives pour anticiper les grandes évolutions des technologies et usages. Le rôle de la 5G sur le territoire est en particulier à clarifier, tant l'offre reste balbutiante et la perception qu'en a le grand public imprécise. L'interconnexion de l'île vers l'international se fait essentiellement par les câbles sous-marins, qui deviennent, par conséquent, un en-

jeu stratégique pour le désenclavement numérique et la résilience du territoire. Compte tenu de l'augmentation croissante des besoins en capacité, il est primordial de garantir une connectivité de haute qualité et sécurisée entre le territoire et les nœuds internet mondiaux. Cela impliquera de surveiller attentivement les initiatives entreprises par le secteur privé pour remplacer le câble SAFE et engager la réflexion sur le rôle du secteur public en la matière.

OBJECTIFS À L'HORIZON 2030

3.1 ELABORER UNE STRATEGIE NUMERIQUE ECORESPONSABLE ET REDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DU NUMERIQUE DE 30%

3.2 STRUCTURER L'ÉCOSYSTEME LOCAL DE CYBERSÉCURITÉ AUTOUR D'UN CENTRE DE RESSOURCES DÉDIÉ

3.3 ASSURER LA SÉCURISATION DES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES ET FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE D'UN NOUVEAU CABLE SOUS-MARIN



AXE 4 : MAITRISER LES ENJEUX DE LA DATA ET DE L'IA

UN ENJEU DE SOUVERAINETE PUBLIQUE ET DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

La gestion des données est un sujet de plus en plus présent dans notre société. Depuis l'utilisation des services des « GAFAs » ou des « big tech » en passant par l'utilisation quotidienne des téléphones mobiles, les entreprises, les consommateurs mais aussi les citoyens et les administrations publiques produisent et utilisent de plus en plus de données.

Cette évolution de notre société a un impact sur la conduite de l'action publique et sur le développement de La Réunion.

La maîtrise de l'action publique passe dorénavant par la maîtrise des données et des outils de collecte, d'hébergement ou de traitement de ces données, y compris l'intelligence artificielle. Face à ce nouvel enjeu de souveraineté, la Région a souhaité mettre en place une gouvernance régionale de la donnée et intégrer dans sa stratégie numérique, en complément de ses orientations prioritaires, les éléments d'une réelle stratégie régionale de la donnée.

UN ENJEU ECONOMIQUE

La maîtrise des données est à la fois un enjeu économique et un sujet de préoccupation important pour de nombreux acteurs.

Des entreprises de plusieurs secteurs, par exemple le tourisme ou la promotion immobilière, savent que des plateformes qui captent de la donnée accaparent une partie de la valeur de leurs métiers. Les exemples de Booking, AirBnB ou SeLoger sont connus.

D'autres entreprises vont tirer parti de données nouvelles, qui servent à affiner des études de marché et à cibler de façon de plus en plus précise de la communication.

Des entreprises du numérique développent à La Réunion des savoir-faire et de nouveaux

services. Ces acteurs constituent le cœur d'une réelle économie de la donnée.

Les acteurs publics qui publient des données gratuitement au titre de la transparence et d'une politique d'open data sont par ailleurs confrontés à des enjeux liés au coût de production de ces données ; ils sont aussi soucieux que les données servent au territoire et permettent de la création de services et d'emplois. Ce sera l'un des objectifs d'un futur hackathon régional, première étape de projets de mise à disposition et de partages de données au service de filières économiques stratégiques pour le territoire.

UN ENJEU TECHNOLOGIQUE

Produire, collecter, transporter et héberger des données n'est pas sans enjeux technologiques. Face au volume croissant des données, le développement et le choix des réseaux - la fibre mais aussi des réseaux moins

consommateurs d'énergie comme le réseau LoRa, est stratégique. Ces réseaux servent tout autant les particuliers que les entreprises ou les administrations.

L'hébergement des données est un second

enjeu crucial. Selon la nature et la sensibilité des données, des choix d'hébergement différents existent à La Réunion. Certains acteurs publics et privés gèrent eux-mêmes leurs données, d'autres ont recours à des espaces mutualisés locaux, d'autres enfin, via des datacenters notamment, accèdent au

cloud.

Tous ces acteurs sont confrontés à une préoccupation centrale de cybersécurité qui est prise en compte par la création d'un centre de ressources régional.

UN ENJEU ENVIRONNEMENTAL

L'usage de plus en plus massif des données (le *big data*) et le recours à des puissances de calcul de plus en plus élevées interrogent, car leur impact énergétique et leur impact climatique croissent de façon importante.

Une stratégie numérique durable impose une certaine forme de sobriété data et une limitation du recours à des formes de

traitement trop énergivores, lorsque leur utilité n'est pas avérée.

A cet égard, le Conseil régional souhaite engager une réflexion sur les usages de l'intelligence artificielle au service des politiques publiques.

UN ENJEU ETHIQUE, DEMOCRATIQUE ET POLITIQUE

La collectivité régionale souhaite utiliser des données pour renforcer l'efficacité et l'impact de son action. Elle souhaite aussi que des données soient mises au service de l'intérêt général et du développement de l'île.

Toutefois, ces nouvelles données et ces nouveaux outils peuvent susciter des craintes. La gestion des données au service des politiques publiques doit se faire pour atteindre des objectifs précis, notamment l'accompagnement des transitions énergétiques et environnementales. Elle ne doit pas générer de nouvelles fractures et être

au contraire un facteur d'inclusion numérique et de citoyenneté. C'est la raison pour laquelle l'open data est une priorité pour le Conseil régional et doit l'être pour les EPCI.

Cette gestion des données doit aussi garantir la souveraineté de l'action publique et offrir des garanties fortes aux citoyens d'une utilisation éthique des données et d'un recours maîtrisé aux nouveaux outils, tels que l'intelligence artificielle. Le Conseil régional adoptera en ce sens une Charte éthique de la donnée et de l'intelligence artificielle.

OBJECTIFS À L'HORIZON 2030

4.1 ACCOMPAGNER LES INITIATIVES
POUR FAIRE DE LA REUNION UN
TERRITOIRE INTELLIGENT ET DURABLE

4.2 INSTAURER UNE GOUVERNANCE
TERRITORIALE DE LA DONNEE

4.3 STRUCTURER UN DATA HUB DE
CONFIANCE EN APPUI AU
DEVELOPPEMENT DE PROJETS
INNOVANTS DANS LES FILIERES
STRATEGIQUES : TOURISME,
ENERGIE, MOBILITE, DECHETS...

12 OBJECTIFS STRATÉGIQUES POUR 2030

AXE 1 : LE NUMÉRIQUE POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

- 1.1 ACCOMPAGNER 10 000 USAGERS DANS L'APPROPRIATION DE L'OUTIL NUMÉRIQUE
- 1.2 RENDRE 100 % ACCESSIBLES LES SERVICES PUBLICS LOCAUX
- 1.3 DOUBLER LE NOMBRE DE RÉUNIONNAIS QUALIFIÉS DANS LE DOMAINE DU NUMÉRIQUE

AXE 2 : LE NUMÉRIQUE LEVIER DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 2.1 ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE 8 000 TPE/PME
- 2.2 METTRE EN PLACE UN SALON RÉGIONAL DU NUMÉRIQUE DE RENOMMÉE INTERNATIONALE
- 2.3 FAIRE ÉVOLUER LES MISSIONS DE LA RÉGIE RÉUNION THD VERS UN OPÉRATEUR RÉGIONAL DE SERVICES NUMÉRIQUES

AXE 3 : LE NUMÉRIQUE POUR UN TERRITOIRE RÉSILIENT

- 3.1 ELABORER UNE STRATÉGIE NUMÉRIQUE ÉCORESPONSABLE ET RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DU NUMÉRIQUE DE 30%
- 3.2 STRUCTURER L'ÉCOSYSTÈME LOCAL DE CYBERSECURITÉ AUTOUR D'UN CENTRE DE RESSOURCES DÉDIÉ
- 3.3 ASSURER LA SÉCURISATION DES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES ET FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE D'UN NOUVEAU CÂBLE SOUS-MARIN

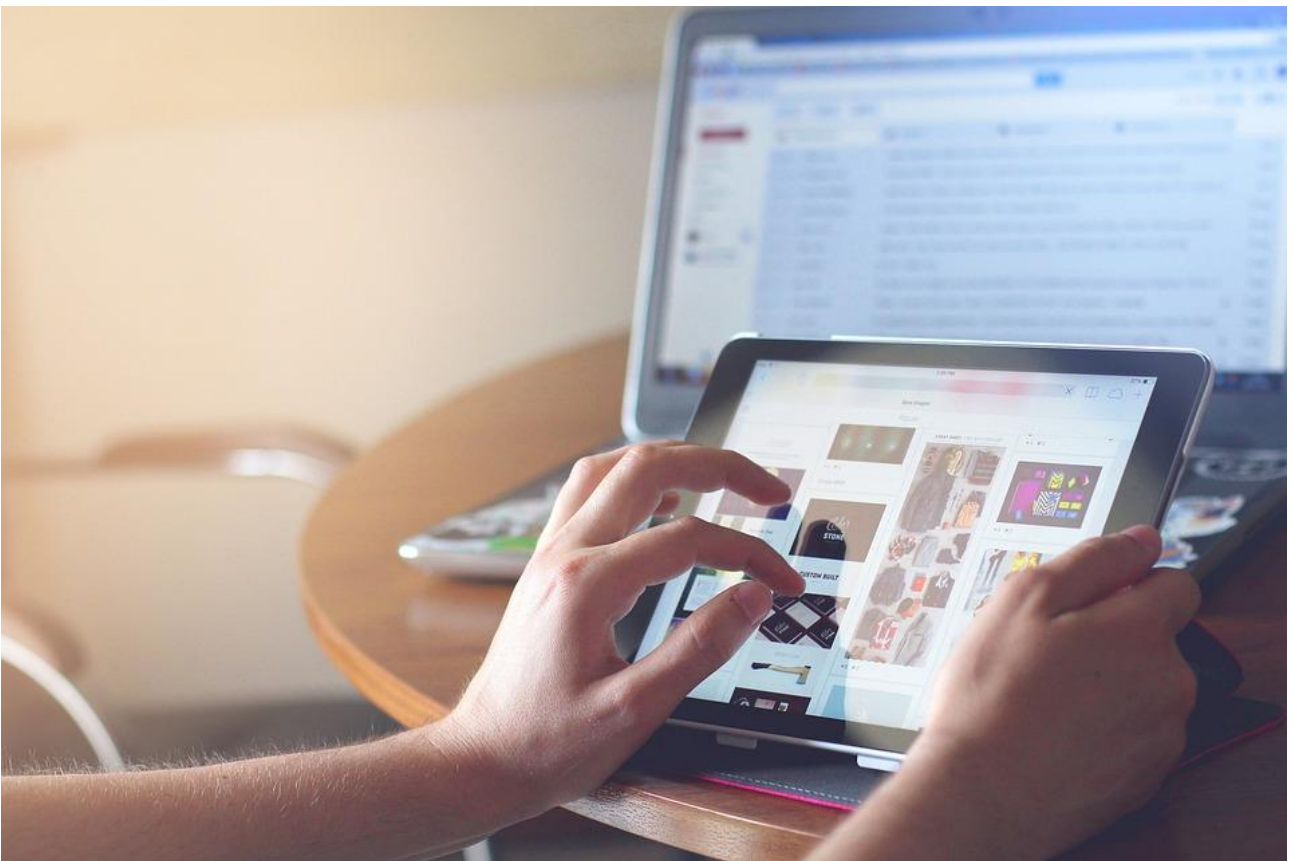
AXE 4 : MAÎTRISER LES ENJEUX DE LA DATA ET DE L'IA

- 4.1 ACCOMPAGNER LES INITIATIVES POUR FAIRE DE LA RÉUNION UN TERRITOIRE INTELLIGENT ET DURABLE
- 4.2 INSTAURER UNE GOUVERNANCE TERRITORIALE DE LA DONNÉE
- 4.3 STRUCTURER UN DATA HUB DE CONFIANCE EN APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS INNOVANTS DANS LES FILIÈRES STRATÉGIQUES : TOURISME, ÉNERGIE, MOBILITÉ, DÉCHETS...

ANNEXES

LA RÉUNION NUMÉRIQUE À L'HORIZON 2030

DIAGNOSTIC ET PERSPECTIVES



AXE 1 LE NUMÉRIQUE POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

FORCES

UNE VOLONTÉ POLITIQUE FORTE EN LA MATIÈRE

La formation et l'inclusion sont des leviers d'action prioritaires pour la mandature régionale, regroupés au sein de l'axe n°1 du programme politique, intitulé « Le développement humain et solidaire ».

En outre, le numérique est considéré comme

d'un des quatre défis majeurs du territoire selon « la nouvelle économie », Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation à l'horizon 2030.

UNE OFFRE DE FORMATION CONSÉQUENTE

Le territoire dispose de nombreuses formations dans le domaine du numérique.

Il est aujourd'hui possible de se former du niveau V (CAP / BEP) au niveau I (master), dans des domaines variés (installation / dépannage, développement, architecture, gestion de projet, administration système, sécurité digitale etc...).

La crise sanitaire a par ailleurs accéléré la digitalisation d'un certain nombre de formations (l'Université Numérique de la Réunion – UNR est ouverte depuis fin 2022). Si la cartographie de ces formations est encore perfectible, le recensement effectué démontre l'étendue des possibilités offertes par le territoire.

DES LEVIERS FINANCIERS À DISPOSITION

La Réunion bénéficie structurellement de fonds européens (FEDER et FSE notamment) conséquents. Outre ceux-ci, des financements nationaux sont également mobilisés dans le

domaine de la formation (notamment via le PACTE d'investissement en formation professionnelle 2019-2022).

DES LIEUX DE FORMATION EN DÉVELOPPEMENT

Une étude menée en 2022 par la Région a permis de cartographier l'ensemble des tiers-lieux du territoire, afin de mieux connaître les services proposés par ceux-ci, et évaluer les possibilités de dispenser des formations dans ces nouveaux lieux de création et de

transmission de savoir (la Région candidate à l'appel à projet DEFFINOV Tiers-Lieux).

Enfin, les connectivités filaire et mobile du territoire permettent le suivi de formations distancielles sur quasiment l'ensemble de l'île à fin 2022.

UN VIVIER D'ACTEURS DANS LE DOMAINE DE L'INCLUSION

La Réunion dispose d'un hub territorial et de 6 fabriques de territoire relatifs aux enjeux de médiation numérique. Cette filière, qui nécessite toutefois de se structurer davantage, dispose de plus de soixante Conseillers numériques France Services, de près d'une vingtaine de maisons France Services et de plus de 300 « Aidants Connect » sur le territoire.

La Région Réunion, volontaire sur les questions d'inclusion, a adopté fin 2022 son Plan de Maîtrise des Compétences-Clés. Elle porte également depuis 2020 le dispositif national « Pass numérique » ayant permis la délivrance de plus de 5 000 formations à l'attention des publics les plus éloignés du numérique.

UN ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES INITIÉ

Des initiatives de diagnostic numérique sont mises en place sur le territoire via des acteurs privés et publics (en particulier les chambres consulaires), afin de permettre aux entreprises d'évaluer leur niveau de maturité numérique et de connaître les actions

prioritaires à mener. Digital Réunion, lauréat de l'Appel à Projets TransfoNum de France Relance, accompagne notamment les TPE / PME dans leur transformation numérique via des formations de sensibilisation.

FAIBLESSES

UN ATTRAIT POUR LES MÉTIERS DE LA FILIÈRE RELATIF

Le territoire ne dispose pas, à ce jour, d'une école numérique de renommée internationale qui attirerait les étudiants de la zone Océan Indien ou de la métropole pour y être spécifiquement formés. De plus, l'éloignement géographique limite la capacité du territoire à mobiliser les acteurs de grande notoriété pour venir y intervenir lors de séminaires ou de conférences.

La filière numérique, enfin, peine à redorer son image très stéréotypée auprès d'une partie de la population (via des métiers qui seraient uniquement très techniques, d'où une population d'étudiants très majoritairement masculine). Par ailleurs, la multitude des métiers disponibles ainsi que la rapide évolution de la filière rend la vision de celle-ci floue aux yeux des étudiants, qui peinent quelques fois à s'y projeter.

UNE ADÉQUATION PARTIELLE DES FORMATIONS AUX BESOINS DU TERRITOIRE

Les relations entre les organismes de formation et les représentants des entreprises de la filière numérique restent à fluidifier. Ainsi, une remontée plus complète et régulière des besoins en formation est

nécessaire pour que les organismes harmonisent leur catalogue de services au regard des carences du territoire et des perspectives de développement de celui-ci.

UNE STRUCTURATION DE LA FILIÈRE DE MÉDIATION INACHEVÉE

Doté d'un taux d'illettrisme conséquent, le territoire a des difficultés à atteindre les publics « invisibles », qui justement auraient le plus à gagner à acquérir les savoirs de base en termes d'utilisation des outils numériques. La médiation numérique, au niveau national, nécessite un travail d'harmonisation des certifications des formations et compétences acquises (généralisation du Pix, avènement des open badges, certifications RNCP etc...). Par ailleurs, le territoire accuse un retard important sur les questions d'accessibilité numérique (en particulier pour les sites du service public, pourtant soumis à obligation).

Avec un taux de pauvreté particulièrement marqué, l'acquisition de terminaux tels que des smartphones, ordinateurs ou encore l'abonnement au réseau peut représenter un coût rédhibitoire pour les plus démunis. Ce frein matériel ne fait qu'amplifier la fracture numérique avec la population en capacité d'acquérir des périphériques, et de ce fait les connaissances en découlant.

Le hub territorial sur les questions de médiation manque encore de notoriété, les coordinations entre les différents acteurs de l'inclusion numérique sont à développer.

UNE PRISE DE CONSCIENCE PAR LES ENTREPRISES ENCORE RUDIMENTAIRE

Le tissu économique de l'île, majoritairement constitué d'entreprises unipersonnelles ou de TPE, voit encore beaucoup dans l'avènement du numérique un frein plutôt qu'une opportunité de développement. En cela, le niveau de connaissance des dirigeants reste souvent insuffisant pour insuffler une transformation numérique profonde. Par ailleurs, la faible taille de ces entreprises rend complexe la prise en charge de stagiaires

ou d'apprentis, compte-tenu des contraintes fortes de trésoreries qui y pèsent.

En outre, certains dispositifs financiers ne s'avèrent pas toujours adaptés au contexte local. Ainsi, de nombreuses entreprises préfèrent se passer d'aides à l'investissement productif, au regard de la complexité et de la lourdeur de dispositifs européens tels que le FEDER.

OPPORTUNITÉS

UNE VOLONTÉ PARTAGÉE D'UNE MEILLEURE COORDINATION DES ACTEURS

Afin d'assurer la transformation numérique du monde socio-économique, les synergies entre acteurs de la médiation, de la formation et les entreprises restent à développer.

S'il s'agit pour une partie d'entre elles de s'associer avec des experts pour poursuivre la digitalisation de ses processus, nombreuses sont celles qui nécessitent préalablement l'acquisition de compétences de base.

Le développement de ces synergies permettrait au catalogue de formations disponibles de s'adapter au regard des

besoins remontés.

Par ailleurs, de plus nombreuses mutualisations pourraient faciliter la participation des acteurs locaux lors des grands événements internationaux ou encore la venue d'intervenants de renom sur le territoire. Enfin, l'accroissement des partenariats entre petites entreprises permettrait à des apprentis ou stagiaires de faciliter leur entrée dans le milieu du travail par des missions mutualisées.

L'ATTEINTE D'UN NIVEAU DE FORMATION À FORTE NOTORIÉTÉ

La diaspora réunionnaise possède un rôle de catalyseur dans l'optique de hisser au sommet le niveau de formation sur le territoire.

Des professionnels réunionnais peuvent ainsi, après avoir poursuivi des formations ou des années de carrière en métropole ou à l'étranger, décider de revenir sur le territoire afin d'y transmettre leur expertise ou y monter une entreprise à forte valeur ajoutée.

Par ailleurs, la filière numérique pourrait mener une veille efficace pour chercher les compétences de niche à fort potentiel de

débouché, qui ne sont plus orientées uniquement autour de l'obtention de diplômes académiques, mais également sur des entreprises (certifications fournies par les GAFAM, par exemple) ou des technologies innovantes (IoT, IA, blockchain / NFT, low code etc...)

Enfin, filière agile par excellence, elle est aussi capable de recruter des autodidactes ou des apprenants venants d'une formation extrêmement éloignée du numérique, tout en permettant une employabilité rapide.

LA GÉNÉRALISATION DE L'INCLUSION ET DE L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUES

Le territoire gagnerait à généraliser la mise à jour de ses services publics dématérialisés ainsi que des applications développées par les acteurs locaux vers une inclusion et une accessibilité numériques systématiques. Encore peu formée sur ces sujets, la Réunion doit œuvrer à la montée en compétences des acteurs-clés sur ces sujets. La Commission Européenne a notamment, lors de l'élaboration du Programme Opérationnel 2021-2027, incité le territoire à mettre en place une formation sur l'accessibilité

numérique.

Néanmoins, bien que la généralisation de la dématérialisation des services soit initiée et se poursuive, celle-ci sera à mener durant les années à venir via un modèle hybride, alliant à la fois la montée en compétence numérique des populations en difficulté, mais également la possibilité de mener ces démarches sur support papier pendant toute la durée nécessaire à l'appropriation des compétences.

MENACES

UN RISQUE DE DILUTION DE LA FILIÈRE

« La nouvelle économie » identifie le numérique non plus comme une filière représentant l'un des domaines-clés, mais comme un défi majeur, de nature transversale. Si cette approche confirme le rôle indispensable du numérique dans l'ensemble des pans de l'économie ainsi que la maturité de la filière, elle porte également un risque de dilution des acteurs qui ne

seraient plus perçus que comme un support diffus, un levier d'action permettant aux autres verticales de se développer.

La gageure du numérique sera donc de consolider la capacité des acteurs à se mobiliser et à porter d'une même voix leurs projets pour permettre à la filière d'assurer son essor.

LE DÉPART DES TALENTS

Le faible niveau de rémunération dans le secteur privé, le fort taux de chômage ainsi que l'attrait de grands groupes en métropole ou à l'étranger participent à la « fuite des cerveaux » de talents locaux. Si la mobilité entrante comme sortante est assurément bénéfique pour le territoire, un relatif

équilibre des flux migratoires est nécessaire pour que la Réunion ne perde pas durablement ses talents les plus prometteurs. La généralisation du télétravail dans l'univers professionnel peut permettre d'offrir à la fois une compétence pour un acteur distant tout en conservant le cadre de vie réunionnais.

LE RISQUE D'UNE ACCENTUATION DE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

La dématérialisation, poussée tant par la feuille de route de transformation du service public que des gains de compétitivité attendus par le secteur privé, impose une hausse des compétences numériques de l'ensemble de la population. Les usagers ne prenant pas ou peu le train en marche se verront ainsi de plus en plus démunis face aux nouvelles exigences de la société. L'accompagnement de cette partie de la

population est donc absolument nécessaire. Les acteurs de la médiation numérique, au premier rang pour les assister, demeurent fragiles au regard de la dépendance de leur modèle économique aux subventions publiques et à la faiblesse de leur trésorerie. Par ailleurs, l'acquisition du matériel, préalable à tout apprentissage, reste un frein pour une partie significative de la population.

AXE 2 : LE NUMÉRIQUE LEVIER DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

FORCES

UNE FILIÈRE STRUCTURÉE ET DYNAMIQUE

La filière des professionnels du numérique du territoire, regroupée autour de la tête de réseau Digital Réunion, est aujourd'hui reconnue. Certaines entreprises locales ont pu accéder à des capitalisations significatives, signe de l'intérêt des services proposés auprès d'investisseurs. Au regard de l'étroitesse de l'île, une concurrence saine s'y est développée, permettant de proposer des services qualitatifs variés à des prix compétitifs.

Afin de favoriser l'appropriation des outils numériques par les TPE / PME, les chambres consulaires ainsi que Digital Réunion proposent la réalisation de diagnostics sur le niveau de connaissance du numérique ainsi que des sessions de sensibilisation sur les différents apports du numérique (digitalisation des processus, communication digitale, cybersécurité, suivi clients etc).

DES CONDITIONS FINANCIÈRES FAVORABLES

La Région dispose depuis plusieurs programmes opérationnels européens d'enveloppes très conséquentes (plus d'un milliard d'euros de FEDER sur les périodes de programmation 2007-2013, 2014-2020 et 2021-2027), dont les retombées locales sont particulièrement significatives (le numérique est considéré comme une filière prioritaire dans les objectifs thématiques ainsi que dans la « stratégie de spécialisation intelligente » européenne).

De plus, le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) n°4, permet un fléchage sur l'innovation, et entre autres sur les technologies numériques.

Enfin, des dispositifs d'aides à la transformation numérique des petites entreprises tels que le Kap Numérik (ex-chèque numérique) existent au niveau régional et ont fait la preuve de leur efficacité (plus de 3 000 dossiers traités à fin 2022).

DES OBJECTIFS PARTAGÉS

Premier contrat de filière régional signé sur le territoire, le contrat des acteurs du numérique a démontré la capacité de la filière à s'organiser et à partager des objectifs communs. Ce premier contrat de filière sera

modifié en 2023, prolongé à 2024, et actualisera les actions à mener au regard de l'évolution du territoire et des enjeux essentiels que sont devenus la sobriété numérique ainsi que la cybersécurité.

FAIBLESSES

UN TISSU ÉCONOMIQUE QUI REND L'ESSOR DU NUMÉRIQUE COMPLEXE

La taille de la filière numérique reste principalement due au poids des principaux opérateurs télécom, bien que cette tendance soit en baisse.

De plus, alors même que les professionnels du numérique proposent un panel conséquent de prestations au territoire, il n'existe pas à ce jour un domaine d'excellence dans laquelle la filière locale ait acquis une notoriété incontestée.

Digital Réunion, tête de réseau des professionnels du numérique, ne représente qu'environ 1/3 des entreprises du numérique du territoire, sa représentativité est donc partielle.

Certains groupes historiques de l'île, en dépit de leur poids économique, peinent à se moderniser et à numériser leur gouvernance.

En outre, les fragilités inhérentes aux entreprises de petite taille persistent : difficulté à lever des fonds pour passer à l'échelle, volatilité de la trésorerie, démarches administratives pour l'accès aux aides complexes (FEDER), manque de représentation sur les salons internationaux, réticence de nombreuses structures à se digitaliser etc.

Le territoire dispose d'un taux préférentiel de TVA à 0% sur l'acquisition de matériel informatique. Toutefois, les prix proposés par les fournisseurs locaux s'avèrent régulièrement supérieurs aux prix pratiqués en métropole, malgré le surcoût que représente la TVA dans l'hexagone. Ce surcoût constitue un frein pour de petites structures dans la prise du virage du numérique.

UNE CULTURE DE L'INNOVATION INSUFFISANTE

Peu d'entreprises du numérique sont aujourd'hui positionnées sur des enjeux de forte innovation, les liens avec le monde de la recherche restant insuffisants.

Le corollaire de ce constat est le manque récurrent d'investissement privé dans les entreprises du territoire.

Il n'existe en outre pas à ce jour sur le territoire de lieu totem emblématique, de « cyber campus » ou de « station F » qui favoriserait, à grande échelle, la mutualisation des compétences publiques et privées dans une perspective d'innovation.

UN MANQUE DE COORDINATION DES ACTEURS

La coopération entre les acteurs publics et privés autour des enjeux du numérique s'avère encore insuffisante.

S'agissant du secteur public, la part de marchés attribués à des entreprises locales peut encore être significativement accrue.

Les données concernant les achats publics restent peu publiées en open data. Enfin, la Région et les EPCI, chefs de file en matière de développement économique, gagneraient à fluidifier leurs échanges d'information et leur coopération.

Concernant les acteurs privés, la mutualisation reste insuffisante, les entreprises locales s'adonnant plus régulièrement à une concurrence sur le marché interne qu'à une perspective commune d'export, en particulier auprès de la zone, demandeuse de très haute valeur ajoutée.

S'agissant plus particulièrement des objectifs du contrat de filière numérique, la coordination de l'ensemble des acteurs, au niveau régional, mériterait d'être plus fréquente, afin de valider régulièrement l'avancement réalisé.

UN ACCÈS AU FINANCEMENT PARTIEL

Une des difficultés chroniques des entreprises du territoire est l'accès aux financements pour le passage à l'échelle. Si les aides régionales constituent une aide efficace pour initier la communication en ligne d'une petite structure et que les subventions FEDER peuvent significativement participer à des gains de compétitivité des entreprises ayant la

taille suffisante pour lancer ce type de démarches (nécessitant en particulier des avances de trésorerie conséquentes), il n'existe pas à ce jour de dispositif assurant le relais entre ces deux échelons, permettant à la fois des investissements dans l'appareil productif importants, sans fragiliser le besoin en fonds de roulement.

OPPORTUNITÉS

UN RELAIS DE L'UNION EUROPÉENNE DANS LA ZONE

Bénéficiant d'un environnement socio-économique stable, en tant que seule territoire européen dans la zone (à l'exception de Mayotte), la Réunion dispose de possibilités d'export importantes, en particulier au regard des besoins des pays voisins en prestations à forte valeur ajoutée. La restructuration en 2022 de French Tech Réunion, en complément des travaux menés par Digital Réunion, participe au

développement de la capacité de mobilisation des acteurs locaux.

En outre, les appels à projets européens ou nationaux donnent l'opportunité aux acteurs du territoire de se fédérer autour de projets communs et de bénéficier de fonds supplémentaires significatifs. La Cour des Comptes Européenne a notamment communiqué en août 2022 sur la difficulté des

PME à bénéficier efficacement du soutien de l'Union, afin d'inciter la Commission Européenne et les États membres à faire un

meilleur usage des financements pour aider ces petites structures.

UN ÉLOIGNEMENT DU CONTINENT AMOINDRI PAR LE TÉLÉTRAVAIL

L'essor du télétravail, accéléré par la crise sanitaire, permet non seulement aux acteurs locaux de limiter leurs déplacements et limiter la congestion des routes, mais également de s'affranchir de difficultés de recrutement et

de travail à distance en abolissant la nécessité de locaux professionnels pour chaque employé. Ceci peut faciliter le recrutement pour les entreprises locales de salariés décidant de résider hors du territoire.

MENACES

DES RISQUES DE DÉSTABILISATION ÉCONOMIQUE CROISSANTS

Outre les difficultés de trésorerie que peuvent engendrer les montages de dossiers FEDER, la compétitivité dans la zone est accrue, en particulier par Maurice qui cherche à se positionner comme référent territorial auprès de l'Afrique sur les enjeux numériques, et en

particulier de cybersécurité. Par ailleurs, les actes de cybermalveillance, qui se sont fortement démultipliés depuis la crise sanitaire et la guerre en Ukraine, devraient poursuivre leur ascension dans les années à venir.

AXE 3 : LE NUMÉRIQUE POUR UN TERRITOIRE RESILIENT

FORCES

DES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES AVANCÉES ET ROBUSTES

Pourvu d'infrastructures fixe et mobile largement déployées, le territoire s'est doté des moyens techniques permettant d'assurer sa résilience en cas de choc systémique.

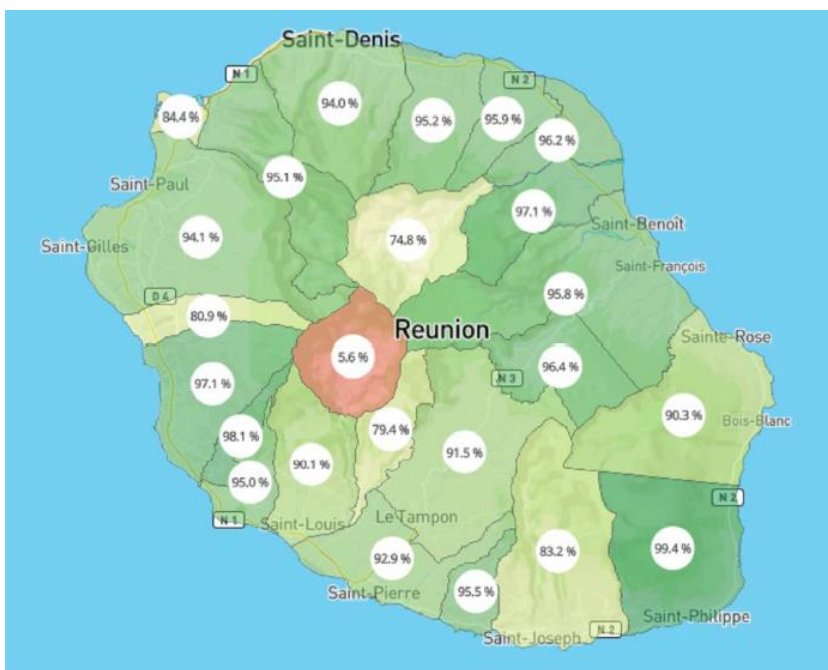
Les opérateurs, formés aux aléas climatiques de grande ampleur, permettent via une concurrence forte de proposer des coûts compétitifs pour les accès internet, réduisant ainsi le surcoût dû aux câbles sous-marins.

Le plus ancien, SAFE, fait déjà l'objet de réflexions en préparation de sa future obsolescence, dans l'optique de maintenir une connexion au reste du monde via 3 câbles

distincts.

La région Réunion THD dispose d'un observatoire des déploiements du Réseau d'Initiative Publique concernant 7 communes de l'île, et informe régulièrement les autres communes du déploiement de la fibre optique sur leur territoire.

Le territoire dispose enfin de nombreux datacenters permettant aux acteurs le désirant d'y assurer la souveraineté de leurs données.



Taux de couverture global FTTH au 31 octobre 2022 estimé à 92%.

DES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE

Plusieurs ressourceries et recycleries existent sur le territoire, d'autres tiers-lieux œuvrant dans ces domaines sont également en projet.

Certains acteurs pionniers travaillent en particulier sur le reconditionnement et la réutilisation des terminaux numériques.

DES COMPÉTENCES EN CYBERSECURITÉ EN HAUSSE

Disposant d'experts en cybersécurité polyvalents et doté d'entreprises labellisées « Expert Cyber », le territoire structure aujourd'hui sa filière cyber autour d'acteurs publics comme privés. Digital Réunion et les chambres consulaires montent le niveau de

connaissances des acteurs socio-économiques par des campagnes de sensibilisation sur la question. En parallèle, la Région œuvre avec l'ANSSI au déploiement d'un centre de ressources en cybersécurité.

FAIBLESSES

UNE INSULARITÉ GÉNÉRATRICE DE RISQUES SUPPLÉMENTAIRES

La Réunion possède une dépendance systémique aux câbles sous-marins, d'où découle un risque sous-jacent de rupture de connexion. Ce risque est amoindri par un raccordement via trois câbles, qui permet une

sécurisation et une redondance accentuées. Toutefois, les besoins croissants en bande passante ainsi que l'obsolescence approchante du câble SAFE nécessitent l'anticipation de son remplacement.

DES CONDITIONS NÉCESSAIRES À L'ESSOR DE L'INTERNET DES OBJETS INACHEVÉES

L'Internet des objets à vocation professionnelle est généralement porté par des réseaux bas-débit, qui permet à des capteurs intelligents de faible consommation énergétique de transmettre des informations sur une longue portée. Trois opérateurs offrent à ce jour des services sur des réseaux ouverts (LoRa) et propriétaires (SigFox). Néanmoins, les études menées en la matière laissent à penser que les services offerts par ces réseaux ne couvrent pas l'ensemble du territoire de manière adéquate, freinant l'égalité d'accès à ces services à une partie des

usagers. Des réflexions sont à mener sur les modalités pouvant être mises en place pour parfaire la couverture existante.

Par ailleurs, le niveau d'acculturation des pouvoirs publics à ce sujet est encore balbutiant. Les capacités offertes par ces technologies, fournissant des informations de suivi en temps réel (particulièrement utiles dans le monitoring des flux tels que l'eau ou les énergies) ne sont que peu pris en compte dans les appels d'offres publics.

Cet appel d'air est pourtant essentiel au

développement du marché sur le territoire et à la généralisation d'un usage plus efficient

des ressources disponibles.

UNE CULTURE DE LA CYBERSECURITÉ NAISSANTE

Au-delà des professionnels de la filière offrant des services et solutions dans le domaine de la cybersécurité, le niveau de connaissances des autres acteurs est encore réduit.

Les collectivités, en particulier de petite taille, ne se sont pas systématiquement dotées d'un responsable de la sécurité des systèmes d'information. Les petites entreprises, notamment celles n'ayant pas pleinement

acquis le réflexe numérique, ne possèdent pas les « gestes d'hygiène » minimum allant de pair avec les outils informatiques. Enfin, les communications de sensibilisation, bien qu'ayant été initiées par l'ANSSI autour du site « cybermalveillance », n'ont pas encore permis à la population de réellement s'emparer à grande échelle du sujet.

UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL ENCORE IGNORÉ

Il n'existe pas à ce jour d'éléments consolidés autour de l'empreinte environnementale de la filière sur le territoire. La filière de reconditionnement, portée uniquement par quelques associations, peine à récolter les volumes cibles de matériel en fin de vie dont une partie conséquente, encore utilisable, finie dans les déchetteries.

Le législateur n'a fixé, via la loi REEN, d'objectifs opérationnels aux communes et intercommunalités qu'à partir de 2025 (bien que les réflexions sur les stratégies numériques responsables aient à démarrer dès 2023). De plus, les collectivités de moins de 50 000 habitants (ce qui constitue la majorité des communes du territoire) ne sont pas concernées. La loi AGECE étant rentrée en

application en 2022, il est donc prématuré d'obtenir des chiffres sur le réel taux d'achat conditionné et la prise en compte du taux de réparabilité par les acteurs publics.

Le grand public n'est encore que faiblement sensibilisé au sujet. Il a notamment toujours le réflexe de se tourner en priorité vers des terminaux neufs en lieu et place du reconditionné.

Enfin, le mix énergétique de l'île reste encore très carboné, suite en particulier à la transformation inachevée des centrales thermiques. De ce fait, toute consommation énergétique, nécessaire au fonctionnement de la filière, est à ce jour fortement émissive en CO2.

OPPORTUNITÉS

UNE COORDINATION AUTOUR DES ENJEUX DE NUMÉRIQUE RESPONSABLE À MENER

L'un des catalyseurs en matière d'achat responsable se situe dans la commande publique. La loi AGEC contraint en particulier les acteurs publics à porter à 20 % le matériel informatique issu du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage. La Région peut également tenir le rôle de chef de file en la matière, en coordonnant les stratégies numériques responsables du bloc communal de plus de 50 000 habitants (soit plus d'une dizaine collectivités et d'EPCI concernés sur le territoire).

Si le volume de terminaux présents sur l'île

n'offre pas la masse critique nécessaire à l'implantation de toutes les formes de retraitement, des actions de mutualisation pourraient être envisagées avec les acteurs de la zone (en particulier Mayotte) afin d'éviter le démantèlement en fin de vie ou la réexpédition des composants. Le territoire devra également améliorer substantiellement le taux de don et de réutilisation des terminaux, notamment de la part des grandes organisations (collectivités, grandes entreprises, services de l'État etc...) pour les sortir de la filière DEEE et accroître leur réutilisation.

UNE OPTIMISATION DES FLUX VIA LE NUMÉRIQUE À DÉVELOPPER

L'efficacité s'imposera de plus en plus dans les consommations de flux, dans lesquelles les capteurs intelligents de l'internet des objets joueront un rôle majeur. Le suivi en temps réel des consommations permettra des détections de fuites anticipées et des optimisations des usages.

S'agissant du stockage de données, des opérations de mutualisation entre collectivités (par exemple dans le stockage de documents numériques) permettraient une baisse des coûts de maintenance, un gain dans les coûts de stockage ainsi qu'un moindre impact environnemental.

UNE LIMITATION DES POLLUTIONS DUES AU NUMÉRIQUE

Le facteur d'émission du territoire va massivement décroître dans les années à venir via la conversion des centrales thermiques aux énergies renouvelables, ce qui rendra toute consommation électrique proportionnellement moins carbonée.

Enfin, la généralisation du télétravail pour une partie significative de la population pourrait participer au désengorgement des routes et à la limitation des émissions de GES.

UN RENFORCEMENT DES RESSOURCES EN CYBERSECURITÉ EN COURS

La Région travaille avec l'ANSSI à la mise en place d'un centre de ressources en cybersécurité sur le territoire, qui représenterait le pendant ultramarin des CSIRT métropolitains. Le centre de ressources permettrait d'accroître la communication et

l'acculturation des usagers et entreprises autour des notions essentielles. Nexa a par ailleurs candidaté à un appel à projets européen pour le déploiement d'un hub d'innovation territoriale spécialisé en cybersécurité.

UNE PROSPECTIVE CONTINUE SUR LES INFRASTRUCTURES

La Région Réunion, via la régie Réunion THD, mène des études à connotation prospective sur les opportunités socio-économiques liées à la 5G ainsi que l'interconnexion du territoire

via les câbles sous-marins. Ces démarches d'anticipation permettent de rester à l'affût des technologies dont l'impact assurera le développement optimal du territoire.

MENACES

UNE ACCUMULATION DES TECHNOLOGIES EN PLACE D'UNE SUBSTITUTION

De manière similaire à l'arrivée des nouvelles technologies mobiles depuis la 2G, l'avènement de la 5G ne se transcrit pas en une substitution des technologies anciennes, mais par un empilement. Si bien que même si

pour un même flux de données, la 5G consomme proportionnellement moins que la 4G, il n'existe pas à ce jour de plan de démantèlement des anciennes technologies, qui restent donc en fonctionnement.

UNE SOBRIÉTÉ ENCORE PEU ANTICIPÉE

Les coûts de l'énergie, comme illustré depuis le conflit ukrainien, vont poursuivre leur croissance. Les réflexions autour des consommations liées à la filière deviendront nécessairement une source d'attention, sinon de préoccupation. Le législateur durcit en parallèle les obligations liées au cycle de vie des composants. Pour autant, la limitation volontaire des déplacements rendue possible

par le télétravail ou encore le suivi des consommations énergétiques par les capteurs intelligents sont encore peu répandus.

Au-delà des contraintes propres aux lois du marché, le législateur durcit régulièrement les contraintes imposées vis-à-vis de l'impact environnemental du numérique (loi AGEC, loi REEN etc).

UN ACCROISSEMENT CERTAIN DE LA MENACE CYBER

Les menaces dues aux cyberattaques iront croissantes, en particulier via la généralisation des objets connectés à la conception trop souvent négligée en la matière. Une menace

cyber insuffisante, s'agissant des citoyens comme des objets, est donc une brèche potentielle pour l'ensemble du réseau auquel il est connecté.

AXE 4 : MAITRISER LES ENJEUX DE LA DATA ET DE L'IA

FORCES

UNE VOLONTE POLITIQUE FORTE

Le SRDEII (« La Nouvelle Economie ») intègre comme priorité l'accompagnement et le développement de toutes les formes d'innovation (technologiques, sociales...) pour faire face à la concurrence internationale. Les données sont stratégiques et étroitement

liées au développement de toutes les innovations, indépendamment du secteur concerné. Elles constituent la pierre angulaire du processus d'innovation, permettant d'explorer de nouvelles perspectives dans tous les domaines d'activité.

L'INSULARITE : DES ATOUTS POUR LA DATA

En raison de son insularité, La Réunion bénéficie d'atouts singuliers propices à l'établissement d'un territoire "Smart". Sa densité géographique et les initiatives déployées en matière de réseau bas débit et de couverture 5G favorisent la collecte de données provenant de diverses sources. Par

ailleurs, l'environnement naturel exceptionnel de l'île, caractérisé par sa biodiversité et son écosystème marin, offre des opportunités prometteuses pour le traitement de données environnementales, soutenant ainsi la mise en œuvre de solutions durables de gestion des ressources naturelles.

DES INITIATIVES FORTES

Plusieurs initiatives régionales témoignent de la dynamique croissante du territoire en matière de données :

- La mise en place de plusieurs portails Open Data, tels que ceux de la Région Réunion, Nexa, AGORAH, EDF, etc., favorise la diffusion et la réutilisation des données, créant ainsi un environnement propice à l'innovation et à la créativité. Un hackathon régional rassemblant des partenaires institutionnels et privés sera organisé d'ici la fin de l'année 2023, encourageant la réutilisation des données pour stimuler l'innovation.
- Le Laboratoire d'Informatique et de Mathématiques (LIM) de l'Université de La Réunion s'investit déjà dans deux domaines majeurs, à savoir le big data et les réseaux de communication, en particulier dans le domaine de la mobilité.
- Le schéma directeur pour l'Internet des Objets (IOT), piloté par la région Réunion THD et validé par la commission permanente du 22 avril 2022, a démontré que le territoire est désormais prêt à développer des projets structurants liés à l'IOT. Dans ce cadre, un Appel à Manifestation

d'Intentions pour un réseau bas débit dédié à l'IOT a été lancé, visant à définir l'action de la Région Réunion en

matière d'infrastructures de connectivité et de développement des usages liés à l'IOT.

FAIBLESSES

UN MANQUE DE COMPETENCES EXPERTES

Malgré l'apparition de cursus sur la Data et l'IA proposés par organismes tels que l'AFPAR, SIMPLON, l'Université ou EPITECH, l'île manque de compétences et de ressources spécialisées (Data analyst, Data scientist, développeur IA...) ce qui entrave le développement et l'adoption de technologies

avancées. La Réunion doit également faire face aux défis liés à l'infrastructure technologique nécessaire pour gérer et analyser de grandes quantités de données, ainsi que pour déployer des solutions d'IA complexes.

UN RETARD DES COLLECTIVITES SUR L'OPEN DATA

Les collectivités du territoire éprouvent des difficultés significatives dans leur démarche d'ouverture des données publiques, conformément aux dispositions de la Loi pour une République Numérique. C'est pourquoi la Région accompagne ces collectivités en

mutualisant son portail OPEN DATA (data.regionreunion.com). La sensibilisation et la compréhension des avantages et des opportunités offerts par la data et l'IA ne sont pas suffisamment pris en compte à la fois par les élus et par la population.

PEU DE PROJETS OPERATIONNELS « SMART »

Le schéma directeur pour l'Internet des Objets met en évidence un manque d'appropriation de l'IoT par les acteurs publics (méconnaissance des solutions et des opportunités offertes par l'internet des objets). De plus, peu de projets "smart" ont été initiés, ce qui laisse un potentiel inexploité sur le territoire.

Le rapport souligne l'importance de consolider les besoins, de faire des choix technologiques cohérents et de partager les expériences afin de favoriser l'innovation et de relever les défis environnementaux.

OPPORTUNITES

DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN EUROPEENS ET NATIONAUX

L'existence de financements FEDER dans le cadre du PO 21-27 constitue une opportunité majeure pour le développement des projets data et IA à La Réunion.

Au niveau national, l'État a mis en œuvre une stratégie ambitieuse dans le domaine de l'intelligence artificielle, connue sous le nom de Stratégie Nationale en Intelligence Artificielle (SNIA). Dans ce cadre, le

gouvernement a lancé plusieurs appels à projets, tels que les "Démonstrateurs d'Intelligence Artificielle dans les Territoires (DIAT)" et les "Démonstrateurs d'Intelligence Artificielle de Confiance (DIAC)". Ces AAP visent à soutenir des projets mettant en avant les technologies basées sur l'intelligence artificielle et les sciences des données, en répondant aux défis spécifiques des territoires.

LE DEVELOPPEMENT D'ECOSYSTEMES LOCAUX

La création d'écosystèmes locaux de la data (hubs de données), réunissant des acteurs du secteur public, privé et académique, peut

favoriser l'innovation, la création d'emplois et la croissance économique.

MENACES

UNE ACCELERATION INCONTROLEE

Une dépendance accrue à l'IA pourrait entraîner une perte de contrôle sur les décisions prises par les machines,

compromettant ainsi la prise en compte des valeurs humaines et éthiques.

LA PROTECTION DES DONNES PERSONNELLES

Un autre enjeu majeur concerne la protection de la vie privée et la sécurité des données. Garantie depuis mai 2018 par le RGPD, la protection des données personnelles des

habitants et des usagers du service public doit être la première préoccupation dans les projets data du territoire.

DES TECHNOLOGIES ENERGIVORES

Les avancées récentes en intelligence artificielle, notamment dans le traitement automatique des data en masse (big data), impliquent fréquemment l'utilisation de

ressources de calcul énergivores. Cela soulève des préoccupations quant à la stabilité énergétique de l'île

